

Par notre **propre**
énergie

Actes de la journée

FORUM RÉGIONAL SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

L'Estrie s'unit dans la lutte aux changements climatiques!

23 mars 2018



Forum régional sur la réduction des gaz à effet de serre

Contexte et mandat du CREE

Entreprise en 2009, la démarche *Par notre propre énergie* mobilise tous les conseils régionaux de l'environnement dans le but de faire avancer la réflexion, le dialogue et la mobilisation régionale et interrégionale dans la lutte contre les changements climatiques. Le mandat inhérent du CREE est de développer et de réaliser, dans chaque région, un projet concret et structurant de réduction des émissions de GES, de sensibiliser les acteurs du milieu aux impacts des changements climatiques, de faire rayonner les pratiques exemplaires et de favoriser le maillage entre les acteurs du milieu au sein des régions.

Les premières phases de la démarche ont permis de consulter la région et de réaliser un diagnostic complet afin d'identifier les enjeux prioritaires en transition énergétique et en réduction de GES. Entamée depuis peu, la troisième phase de la démarche se conclut par un forum régional réunissant les acteurs variés et centraux de l'Estrie. Ce forum est aussi l'occasion de présenter le projet structurant qui sera mis en place concrètement par la suite.

Le **Forum régional sur la réduction des gaz à effet de serre** sert de plateforme importante pour communiquer et élargir les horizons environnementaux des entreprises et des organismes issus de différents secteurs.

Objectifs

Le Forum a pour but de :

- **Communiquer** une mise à jour des enjeux relatifs aux changements climatiques au Québec et dans le contexte régional
- **Faciliter** un transfert de connaissance et un partage enrichissant entre les parties prenantes de la région estrienne.
- **Mettre en valeur** la création de partenariats positifs dans une optique de transition énergétique.
- **Encourager** l'appropriation des solutions de réduction des GES, par les acteurs centraux de l'Estrie.

FORUM RÉGIONAL SUR LA RÉDUCTION DES GAZ À EFFET DE SERRE

L'Estrie s'unit dans la lutte aux changements climatiques !



23 mars 2018
Au Centre communautaire
de Sainte-Catherine-de-Hatley

Par notre **propre**
énergie

Programmation de l'avant-midi

- 9 h** **Mot de bienvenue**
- 9 h 10** **Comprendre et agir face aux changements climatiques : qu'en est-il de l'Estrie ?**
Geneviève Pomerleau, chargée de projets au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie
- 9 h 55** **Le marché du carbone : un outil clé (mais pas la panacée) pour atteindre les cibles québécoises de réduction de GES**
François Lafortune, chargé de cours au Centre universitaire de formation en environnement
- 10 h 25** **PAUSE-CAFÉ RÉSEAUTAGE**
- 10 h 40** **L'importance de la démocratie et des compétences municipales en urbanisme et en aménagement dans la transition énergétique en Estrie**
Guillaume Rousseau, spécialiste en droit municipal, et Mélissa Nilsson, de l'École de politique appliquée, de l'Université de Sherbrooke.
- 11 h 40** **Présentation de la plateforme régionale Embarque Estrie !**

DINER – 12 h 15 à 13 h 30

Préparé par le Centre d'écoinitiatives populaires (CEPOP), organisme visant à soutenir l'intégration sociale et la participation citoyenne à travers des projets relatifs au jardinage et l'alimentation.

Programmation de l'après-midi

13 h 30 Les pratiques inspirantes de l'Estrie

SALLE A

13 h 30 Le cas de l'Université de Sherbrooke
Claude Handfield, directeur division
ingénierie, service des immeubles

14 h Le cas de la ville de Magog
Josiane K. Pouliot, coordonnatrice,
Division environnement, Magog
François Lafortune, consultant

SALLE B

13 h 30 Le cas de la Ferme Croque-Saisons
Caroline Poirier, co-propriétaire

14 h Le projet PIVOT
Guillaume Nadeau, ECOTIERRA

14 h 30 ATELIER DE DISCUSSION

Comment chaque secteur d'activités peut contribuer à l'atténuation des changements climatiques en Estrie?

ATELIER Municipal : Guillaume Rousseau, professeur de droit municipal



Transport durable, aménagement et urbanisme, réglementation

ATELIER ICI : Éric Le Couédic de l'Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie



Efficacité énergétique, énergie propre, transport des employés

ATELIER Agricole : Stéphanie Forcier de l'Union des producteurs agricoles — Estrie



Puits de carbone, efficacité énergétique, engrais vert, semis direct, culture de couverture

ATELIER Forestier : Jean-Paul Gendron, Président de l'Agence de mise en valeur de la forêt
privée de l'Estrie



Aménagement forestier, crédits carbone, promotion du matériau bois

15 h 10 Pause-réseautage autour d'un café!

Profitez de l'expertise des animateurs en discutant autour d'un café !

15 h 30 Suite des ateliers

**16 h 10 Conclure le Forum sur les solutions : choix et présentation des idées les plus pertinentes
pour engager l'Estrie dans la transition énergétique**

16 h 30 à 18 h Cocktail de fermeture : Dégustation de bières locales*

** Des options sans alcool seront également servies*

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est fier de soutenir l'initiative *Par notre propre énergie*, un projet financé par le Fonds vert, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

MOT DE LA DIRECTRICE

Jacinthe Caron



Plus de soixante personnes ont participé à cet important exercice que voulait mener le Conseil régional de l'environnement de l'Estrie (CREE) pour mieux saisir les priorités et les préoccupations du milieu lorsqu'il est question de transition énergétique. Déjà, la grande participation d'une variété d'acteurs révèle l'importance du dossier de la gestion des GES et de la lutte aux changements climatiques en Estrie.

Nous avons, au fil des discussions de la journée du 23 mars, entendu des cris du cœur, notamment de la part du milieu forestier qui travaille très fort pour faire-valoir, et avec raison, le rôle significatif de la forêt dans la lutte aux changements climatiques. Le secteur agricole voit aussi comment il peut contribuer grâce à des pratiques culturales

qui pourront d'une part réduire les émissions des GES et d'autre part capter celles présentes dans l'atmosphère. Des exemples concrets démontrent les possibilités d'action en ce sens. Nous avons aussi entendu des acteurs municipaux, qui sont parfois submergés de bonnes idées, mais limités dans les possibilités de les mettre en œuvre, à cause de contextes politiques, financiers et même règlementaires.

Le CREE a été à l'écoute du rôle qu'il pourra prendre pour épauler les différents secteurs dans la lutte aux changements climatiques. Nous avons entendu les stratégies à mettre en œuvre pour susciter l'intérêt des entreprises envers une plus grande efficacité énergétique et pour gagner leur adhésion aux nouvelles technologies propres. Le CREE, en réponse à différents exercices de consultation menés au fil des années, développe la campagne Embarque Estrie! qui a pour but de s'attaquer à l'un des plus grands émetteurs de GES : le transport routier.

Un des grands défis réside dans la communication. Citoyens, entreprises, institutions sont autant d'acteurs de changements qui ont un rôle significatif à jouer dans la lutte aux changements climatiques. C'est ce sur quoi nous allons nous atteler dans les prochains mois et années, armés des bonnes idées qui ont émergé lors du Forum.

MOT DE BIENVENUE

À L'ANIMATION : Alexandre Demers, chargé de projet au CREE



Le Forum régional sur la réduction des gaz à effet de serre s'insère dans le cadre de la démarche nationale *Par notre propre énergie*, soutenue depuis 2009 par le gouvernement du Québec. *Par notre propre énergie* est une démarche unique de mobilisation nationale qui se déploie à l'échelle régionale par chaque conseil régional de l'environnement.

Elle aspire à doter chaque région d'une compréhension commune des enjeux climatiques et à permettre à chaque région d'être outillée pour la mise en œuvre d'actions porteuses dans la lutte aux changements climatiques et la transition énergétique.

La démarche vise à mobiliser les acteurs ayant un pouvoir d'action et d'influence de manière à poursuivre le développement de la région dans une optique économique, sociale et environnementale. Nous vous invitons à profiter de la journée d'aujourd'hui pour réseauter entre vous et pour prendre connaissance des opportunités intéressantes pour contribuer à la réduction des GES en Estrie.

L'événement d'aujourd'hui vise à être le plus écoresponsable possible. Pour y parvenir, plusieurs mesures ont été mises en place. Par exemple, pour limiter le plus possible les déchets générés, la vaisselle est compostable et des îlots de tri sont prévus à cet effet. Les fournisseurs ont été choisis selon plusieurs critères environnementaux : approvisionnement local, mission sociale et environnementale. Finalement, les GES émis par le déplacement des participants seront comptabilisés et compensés.

MATINÉE : CONFÉRENCES

Comprendre et agir face aux changements climatiques : qu'en est-il de l'Estrie ?

Geneviève Pomerleau



Formée en biologie et en environnement, elle cumule 20 ans d'expérience en sensibilisation et éducation environnementale. Elle a développé des programmes éducatifs et plusieurs outils de sensibilisation à l'intention de diverses clientèles, dans les parcs nationaux québécois et fédéraux, ainsi qu'auprès de divers organismes communautaires. La conservation de la biodiversité, les aires protégées, la promotion d'aménagements favorisant les transports actifs et la transition énergétique font partie de ses principaux dossiers. Elle est chargée de projets au CREE depuis 2012, auparavant au CRE Côte-Nord de 2004 à 2011.

[Lien vers la présentation Powerpoint.](#)

ÉCHANGES SUITE À LA CONFÉRENCE

Est-ce que les camions de déchets sont inclus dans l'apport des GES des matières résiduelles ou des transports routiers (une moyenne d'un camion sur cinq étant un camion de collecte)

Les GES émis par les camions de collecte des déchets entrent dans la catégorie du transport. La proportion de GES émis par le secteur des déchets au Québec représente 7,9% des émissions totales pour l'année 2015 et comprend les émissions résultant de l'enfouissement, du traitement biologique et de l'incinération des déchets ainsi que du traitement des eaux usées. Quant au secteur des transports, il comprend tout type de transport routier, maritime, aérien, ferroviaire et autre. Pour en savoir davantage, le Gouvernement du Québec a publié récemment [l'inventaire des émissions de GES entre 1990 et 2015](#).

Question relative à l'impact de la nouvelle *Loi sur la qualité de l'environnement* par rapport à l'utilisation de matières résiduelles fertilisantes.

La nouvelle *LQE* vient tout juste d'être adoptée, le CREE n'a pas eu le temps d'en analyser les répercussions et les modifications. Il est encore trop tôt pour se prononcer.

Point d'information de Mathieu Fillion du Groupe PureSphera Inc.

La réduction des GES peut se faire également par l'entremise du recyclage des réfrigérateurs, ce qui équivaut à enlever de la route une automobile. Il s'agit donc d'une avenue à considérer.

<https://puresphera.com/>

Question relative au rôle que peuvent jouer les écomatériaux et la réduction des GES

Les écomatériaux peuvent avoir un apport important pour réduire les GES. D'un côté, le bois constitue un puits de carbone considérable. De l'autre, la substitution par le bois d'autres matériaux plus énergivores et qui doivent être transportés sur de longues distances peut également être prise en compte dans l'impact global des matériaux sur l'environnement.

[Le site web de Compensation C02 Québec propose un article bien vulgarisé sur le sujet.](#)

Le marché du carbone : un outil clé (mais pas la panacée) pour atteindre les cibles québécoises de réduction de GES

François Lafortune, Ph.D.



Détenteur d'une maîtrise en photochimie organique et d'un Ph.D. en chimie analytique (spectrométrie de masse), François Lafortune a été professeur de chimie universitaire pendant près de 10 ans, avant de se réorienter vers la gestion des matières résiduelles et l'évaluation de nouvelles technologies environnementales pour le compte d'organisations publiques, telle Recyc-Québec, et privées au Canada et aux États-Unis.

Il s'est plus récemment spécialisé dans le domaine des inventaires et de la vérification de projets de réductions d'émissions de gaz à effet de serre. Il a agi comme aviseur technique ou examinateur externe pour les mémoires de maîtrise d'étudiants de l'Université de Sherbrooke, de l'UQAM et de HEC Montréal. Il compte à son actif plus d'une vingtaine de publications spécialisées en chimie et de présentations en gestion des matières résiduelles.

[Lien vers la présentation Powerpoint.](#)

ÉCHANGES SUITE À LA CONFÉRENCE

Par rapport à la compensation, comment assurer la pérennité de la séquestration carbone pour réellement compenser les GES?

La compensation par la forêt n'est pas acceptée unanimement, car un grand nombre de facteurs doivent entrer en ligne de compte, surtout par rapport à la capacité de séquestration à long terme d'une forêt. Il y a un risque au niveau de la permanence dans le temps, en raison notamment de potentiels feux de forêt. L'idéal, et la méthode préconisée par ÉCOTIERRA, répond Guillaume Nadeau d'ECOTIERRA, est de vendre le crédit-carbone une fois que la séquestration par les activités forestières a eu lieu. Il s'agit de la meilleure façon pour réduire les risques et assurer qu'il y a bien eu séquestration de GES ([voir la présentation du projet forestier PIVOT d'ECOTIERRA](#)).

Que pensez-vous de la compensation locale, via des activités locales de séquestration de GES (au Canada et Québec)?

Pour arriver à la carboneutralité, nous n'avons pas le choix de nous tourner vers compensation, étant donné qu'il est pratiquement impossible de réduire 100% de ses émissions de GES. La

compensation par des activités locales est une approche à favoriser si possible, mais les options sont limitées au Canada. Les besoins en compensation sont plus grands que l'offre. Dépendant des besoins, il peut donc s'avérer nécessaire de se tourner vers des projets de compensation à l'international.

Le marché du carbone est une réelle opportunité pour les milieux ruraux et le milieu agricole particulièrement pour que les activités agroenvironnementales soient perçues de manière positive dans la lutte aux changements climatiques. Qu'en est-il des protocoles de crédits compensatoires en milieu agricole actuellement en vigueur?

Les protocoles de crédits compensatoires en milieu agricole font partie du système de compensation volontaire. Un seul est présentement en vigueur, soit la captation du méthane des fosses à lisier, mais des travaux sont en cours pour que de nouveaux protocoles voient le jour. Les GES séquestrés demeurent difficiles à comptabiliser et il subsiste une incertitude au niveau de la mesure exacte en tonne de carbone séquestré.

[Le site web du ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques offre des informations pertinentes sur le marché du carbone québécois.](#)

Voir aussi [le résumé de l'atelier sur le milieu agricole.](#)

L'importance de la démocratie et des compétences municipales en urbanisme et en aménagement dans la transition énergétique en Estrie

Guillaume Rousseau et Mélissa Nilsson



Guillaume Rousseau a complété un baccalauréat en droit à l'Université de Sherbrooke et une maîtrise en droit comparé, avec spécialisation en droits de la personne et diversité culturelle, à l'Université McGill. Il a également effectué un stage et a pratiqué comme avocat en droit municipal et en droit de l'aménagement et de l'urbanisme chez Fasken Martineau.

Cette expérience de travail s'est ajoutée à celles qu'il avait acquises au Ministère de la Justice du Québec et à la Commission des droits de la personne du Nouveau-Brunswick. Au cours des dernières années, il a été conseiller à l'Assemblée nationale du Québec, notamment au moment des consultations autour de l'avant-projet de loi sur le nouveau Code de procédure civile et il a effectué des études doctorales en droit à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne et à l'Université de Sherbrooke (programme offert par extension de l'Université Laval).

Sa thèse a été soutenue avec succès à l'automne 2012, de sorte qu'il possède un doctorat en droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, un de l'Université de Sherbrooke et un troisième de l'Université Laval. Cette même année 2012 est aussi celle du début de sa carrière de professeur à la Faculté de droit de l'Université de Sherbrooke.

Guillaume Rousseau est chercheur régulier du Centre de recherche sur la régulation et le droit de la gouvernance (CrRDG).

Il est accompagné de Mélissa Nilsson, étudiante en Politiques appliquées à l'École de politiques appliquées de l'Université de Sherbrooke. En tant qu'auxiliaire de recherche pour Guillaume Rousseau, elle a travaillé de pair avec lui afin de compléter la recherche au sujet de la démocratie locale et de la transition énergétique. La conférence d'aujourd'hui est le fruit de ce travail.

[Lien vers la présentation Powerpoint](#)

ÉCHANGES SUITE À LA CONFÉRENCE

Comment bien intégrer la transition énergétique dans le plan d'urbanisme? Quelle est la meilleure méthode?

La volonté politique est souvent l'élément déclencheur de l'intégration d'éléments favorisant la transition énergétique dans les outils décisionnels des municipalités. Ensuite, il peut être pertinent de faire appel aux experts dans ce domaine et de s'inspirer de pratiques qui sont déjà mises en place, même si les contextes des autres municipalités peuvent de prime abord sembler différents.

Le [programme « Partenaires dans la protection du climat »](#) coordonné par la Fédération canadienne des municipalités et Réseau environnement au Québec propose une marche à suivre et un accompagnement pour les municipalités décidées à s'engager vers la transition énergétique.

Comment expliquer qu'en 2018, des développements ne tiennent toujours pas compte de principes d'aménagement durable?

Il existe certainement une tension entre la fiscalité municipale et la densification urbaine, car le développement immobilier constitue la principale source de financement des municipalités. L'étalement urbain est encore préconisé et il faudrait une réforme du modèle actuel de fiscalité municipale qui favoriserait la densification urbaine et donc la transition énergétique et la réduction des GES.

L'organisation [Vivre en Ville](#) propose des solutions intéressantes pour les municipalités plus urbaines.

Par rapport à la question de la protection des sources d'eau potable, les municipalités ont le devoir légal de fournir de l'eau potable à leurs citoyens alors qu'actuellement le règlement provincial prévoit seulement une distance de 500 mètres entre une source d'eau potable et un éventuel forage pétrolier. [Plus de 300 municipalités veulent adopter leur propre règlement afin de protéger davantage leur eau potable](#). Ont-elles une cause solide?

Potentiellement, oui. La finalité de la *Loi sur la qualité de l'environnement (LQE)* est la protection de l'environnement, ce qui est un élément important à prendre en compte. Ensuite, la *Loi sur le développement durable* indique que le Gouvernement doit prendre en compte le principe de subsidiarité, qui prône et favorise les prises de décisions locales, en raison de la proximité de ces décideurs (élus) avec les citoyens. Il semble a priori que ces éléments militent en faveur des municipalités dans ce dossier.

En raison du fait que le gouvernement provincial paie les autoroutes, on constate un développement immobilier le long des autoroutes, car il s'agit d'un service important pour la municipalité. Est-ce un enjeu dont on parle et quoi faire en ce sens?

Encore une fois, c'est une question de volonté politique de favoriser un aménagement cohérent qui tient compte de différents facteurs, dont la mobilité, la densification, la mixité des usages. Les aménagements de parcs industriels en bordure des autoroutes sont effectivement fréquents et peuvent s'intégrer à une planification urbaine durable, mais il faut le voir dans son ensemble et non indépendamment. Pour ce faire, il est nécessaire de planifier adéquat l'aménagement du territoire.

Présentation de la plateforme Embarque Estrie!

Léonie Lepage-Ouellette et Jacinthe Caron



Léonie Lepage-Ouellette est chargée de projets au Conseil régional de l'environnement de l'Estrie depuis décembre 2017. Formée d'abord en droit, elle a récemment gradué de la maîtrise en environnement. Elle cumule déjà quelques années d'expérience en mobilisation et en sensibilisation des citoyens. Ses projets actuels gravitent autour de la mobilité durable et de la réduction des gaz à effet de serre.

Formée en marketing et en environnement, Jacinthe Caron dirige des projets environnementaux d'envergure depuis plus de 10 ans. Elle a notamment coordonné le 1^{er} salon de l'environnement au Québec (2005) et un Rendez-vous international sur la gestion de l'eau. Reconnue pour ses talents en communication et sa connaissance des enjeux environnementaux, elle a grandement participé à développer la notoriété du CREE auprès de ses différentes clientèles cibles depuis son arrivée comme directrice en 2010.

- ❖ La plateforme Embarque Estrie! est un projet actuellement développé par le CREE dans le cadre de la démarche nationale [Par notre propre énergie](#). Son objectif est de centraliser l'offre en transport durable et de mettre en valeur les services offerts par les MRC et les municipalités.

[Lien vers la présentation Powerpoint](#)

(suite à la page suivante)

ÉCHANGES SUITE À LA PRÉSENTATION

La conférence s'est terminée par une question à l'assemblée : « Quels éléments pourraient selon vous bonifier la plateforme, telle que présentée ? »

On a demandé à définir ce qu'est un « stationnement incitatif ». Il s'agit d'un espace de stationnement accessible à la population gratuitement pour y laisser sa voiture dans le but de poursuivre sa route grâce au covoiturage, au transport en commun ou d'un autre moyen de transport.

Desjardins a annoncé l'installation de 200 bornes de recharges pour véhicules électriques dans son réseau de caisses. Il pourrait être intéressant de les considérer comme partenaire financier pour le projet; l'identification de ces bornes sur la plateforme peut être une belle opportunité de visibilité pour Desjardins.

Le 2/3 des émissions de GES est relié directement au transport et ce projet s'inscrit dans la diversification des modes de transports. Est-ce qu'il est prévu de comptabiliser l'impact de ce projet sur les émissions de GES ? Est-ce que des objectifs à moyen ou à long termes ont été établis à cet effet ? Il est à noter que des outils existent pour mesurer l'effet de tels projets.

Nous considérons qu'il est difficile de faire une étude globale des impacts directs de notre projet puisqu'il s'agit avant tout d'un projet de mobilisation et de sensibilisation qui s'inscrit dans une multitude d'actions qui vont mener à la réduction des GES émis par le secteur du transport. Des mesures plus qualitatives seront faites, comme l'achalandage sur la plateforme web, le nombre de participants à nos activités, et dans une certaine mesure, l'utilisation accrue des sites de covoiturage promus par notre plateforme. Des sondages dans la population pourraient aussi fournir une indication.

Équiterre fait la promotion des Rendez-vous électriques et arrive à connaître les impacts de leurs événements sur les achats de véhicules électriques.

Avez-vous pensé à un format mobile pour votre plateforme?

Oui, sans être une application comme telle, notre plateforme web est adaptée aux appareils mobiles.

Est-ce que votre plateforme saurait tenir compte de propriétés qui acceptent que des véhicules électriques viennent se brancher chez eux en cas de besoin ?

Au niveau des informations qui peuvent être rendues disponibles sur la plateforme, il n'y a pas de limites comme telles, pourvu que les informations puissent être numérisées et présentées sur une carte (avec coordonnées géographiques). Il faut aussi que les propriétaires inscrivent leurs bornes

sur des sites comme PlugShare ou ChargHub pour la localisation des bornes privées. La légende interactive de notre plateforme permet de cocher ou non les éléments qu'on veut voir apparaître sur la carte.

Si je veux me rendre d'un point A à un point B, comment la plateforme peut-elle m'aider ?

C'est un des objectifs de la plateforme de pouvoir présenter à son utilisateur toutes les options possibles pour se rendre d'un point A à un point B en transport durable. Il y a toutefois des limites importantes à ces possibilités : là où les horaires ne sont pas réguliers, où les trajets sont à la demande, il devient très difficile de prévoir un horaire selon un horaire précis. Il demeure à ce jour encore essentiel de prendre le téléphone pour réserver son transport dans la plupart des secteurs ruraux de la région. Montrajet.ca, mis en place au Saguenay-Lac-Saint-Jean propose une option intéressante qui nous a fortement inspiré pour notre projet : montrajet.ca

Est-ce qu'il y a des liens qui se font au-delà de la région, question de se connecter avec les autres régions ?

Les divergences entre les MRC posent des défis importants, mais en les prenant un à un, nous serons en mesure de fournir une information pertinente aux populations que nous souhaitons joindre par la plateforme. Au niveau extrarégional, il est pertinent de mentionner que les conseils régionaux de l'environnement se parlent entre eux et que plusieurs plateformes régionales verront le jour. Il y aura bien entendu une connexion entre les plateformes.

Avez-vous pensé aux possibilités d'utiliser le transport scolaire et le transport des équipes sportives comme moyen de transport en commun pour la communauté.

Ce fut un réflexe de penser à ces modes de transport. Ce n'est pas impossible, mais il y a des enjeux liés à la mixité des clientèles, notamment quand l'une de ces clientèles est des enfants. Une personne de la salle explique qu'un tel programme avait été mis en place à Lingwick. 3 adultes minimum devaient être à bord pour accompagner un groupe d'enfants. Or, cette réflexion doit se faire davantage au niveau des comités sur le transport des MRC, qui sont en mesure de prendre en compte de tous les détails favorables ou défavorables à de telles pratiques. Il sera impératif que des discussions se fassent aussi au-delà de la MRC, car le voyageant « à vide » de véhicule de transport en commun d'une MRC à l'autre pourrait certainement être une opportunité à considérer.

Une autre personne amène l'idée de considérer les places disponibles dans les aéronefs.

Enfin, un participant conclut la séance en se demandant s'il pourrait être envisageable d'offrir des transports sur l'eau. L'idée est intéressante et peut-être à développer !

APRÈS-MIDI : CAS INNOVANTS ET ATELIERS DE DISCUSSION

VOLET MUNICIPAL

Conférenciers : Josiane K. Pouliot, coordonnatrice en environnement, Ville de Magog et François Lafortune, chargé de cours au CUFÉ et consultant



Josiane K. Pouliot est géographe de formation (Université Concordia) et diplômée du programme de maîtrise en environnement ainsi que du diplôme de deuxième cycle en gestion de l'environnement (DGE) de l'Université de Sherbrooke.

Josiane est la Coordonnatrice de la division environnement de la Ville de Magog et, dans le cadre de ses fonctions, elle est responsable de la protection du territoire, de la planification, de la coordination et de la gestion des dossiers environnementaux, entre autres : la planification du territoire en matière d'environnement, la gestion des matières résiduelles, la protection des milieux naturels, la mise en œuvre du plan d'action pour la réduction des émissions de gaz à effet de serre, la gestion des sols contaminés, les installations septiques et la protection des plans d'eau et leurs tributaires.

François Lafortune s'est spécialisé depuis une quinzaine d'années en accompagnement de petites et moyennes entreprises (PME) axées sur l'innovation technologique et vouées au développement durable. Ses activités d'expertise-conseil incluent la coordination d'activités de R&D, le développement de nouvelles applications pour les matières résiduelles récupérées (verre, plastiques, biolubrifiants) et l'obtention pour les PME d'assistance financière provenant de programmes orientés vers la recherche scientifique et le développement expérimental.

[Lien vers la présentation de Josiane K. Pouliot et François Lafortune.](#)

Atelier

Animé par Guillaume Rousseau

Modératrices et secrétaires : Geneviève Pomerleau et Valérie Fortin-Fournaise (CREE)

EN INTRODUCTION

Programme [Partenaires dans la Protection du Climat \(PPC\) de la Fédération canadienne des municipalités](#), par Marie-Claire Dumont, conseillère PPC au Québec, Réseau Environnement :

Le programme permet le soutien et l'accompagnement des municipalités pour des projets de réduction des gaz à effet de serre et d'adaptation. Des outils, guides et ressources sont disponibles. C'est une communauté de pratiques et d'échanges des bons et moins bons coups. L'adhésion au programme est gratuite, une résolution du conseil municipal est nécessaire. Plus de détails sur le financement viendront en mai. À ce jour, 30 municipalités au Québec participent, dont Bromont et Sherbrooke. Les MRC sont également admissibles.

Parmi les participants à l'atelier :

Valérie Boisvert - Sherbrooke en transition

Philippe LeBel, Aménagiste du territoire - MRC des Sources

Noémie Perreault, Conseillère municipale - Eastman

Diane Pelletier, Conseillère municipale - Ville de Magog

Judith Côté, Conseillère en aménagement – Ministère des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire (Estrie)

Jessica Desjardins, Étudiante – Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Josiane K. Pouliot, Coordonnatrice, Division environnement - Ville de Magog

Maria A. Hernandez, Coordonnatrice en urbanisme et en environnement - Ville de Bromont

Katherine Gouin, Agente de développement - Corporation de développement socioéconomique de Saint-Camille

Francine Caron Markwell, Mairesse - Municipalité Canton de Stanstead

Marie-Claire Dumont, Coordonnatrice - Air & Changements climatiques - Réseau Environnement

François Rebello, Projet de train Sherbrooke-Montréal

Mathieu Filion, Directeur de l'exploitation - Groupe PureSphera inc.

Jean-François Comeau, Directeur adjoint - Centre universitaire de formation en environnement et développement durable

Première question – Quelle est la stratégie optimale à adopter pour obtenir l'adhésion des élus, des fonctionnaires et des citoyens dans une démarche municipale de réduction des gaz à effet de serre?

Un des éléments-clés est de travailler sur la sensibilisation. Il faut s'adresser à chacun des secteurs de la municipalité. Chaque service fait des actions sans se parler. Dans le cadre d'un plan de

développement durable, la mise sur pied d'un comité directeur constitué une personne de chaque service facilitera la mise en œuvre. Également, une politique de bureau responsable, telle que mise en place par la Ville de Bromont, incluant des critères de sélection pour les achats, peut être mise en place. Pour que les élus et les citoyens comprennent bien la démarche, il est important d'organiser des ateliers d'échanges entre les citoyens et les différents niveaux d'acteurs de la municipalité.

Plutôt que de concentrer les efforts à rédiger des règlements et des contraintes, il peut être plus intéressant de présenter les avantages d'une transition énergétique afin de faire comprendre aux citoyens pourquoi la municipalité pose ces actions. Les informations doivent être transmises aux citoyens de la façon la plus transparente possible.

Une vision positive, montrer des scénarios positifs pour que les gens aient envie d'embarquer dans le mouvement sera plus susceptible d'intéresser les citoyens. Il faut que la municipalité montre l'exemple et pose des gestes écoresponsables.

Dans le cadre d'un inventaire de GES dans une municipalité, il faudrait considérer la récupération des gaz des vieux appareils de réfrigération, qui souvent sont plutôt recyclés par les ferrailleurs en raison du coût à la tonne. [PureSphera](#) propose des solutions de collecte et de recyclage pour les municipalités à cet égard.

Deuxième question – Pensez-vous qu'il y a des avantages économiques à mettre en place des mesures environnementales? Si oui, lesquels?

Une discussion sur le projet de train Sherbrooke-Montréal a été le sujet principal de cette question. Une étude de faisabilité sur les avantages de la mise en place d'une ligne de train Sherbrooke-Montréal a été récemment réalisée. Plusieurs municipalités ont participé à la démarche.

De nombreux avantages économiques peuvent être associés à un mode de transport collectif comme le train, notamment de favoriser l'activité économique dans les centres-villes et de servir de levier pour développer le transport collectif des municipalités en périphérie.

Troisième question – Est-ce que les nouveaux pouvoirs de la loi 122 ont été utilisés jusqu'à présent dans une optique environnementale? Est-ce que l'abolition du référendum pourrait nuire ou bénéficier à la réduction des GES et à la transition énergétique de l'Estrie selon vous?

L'on soulève d'emblée une certaine inquiétude quant à l'abolition des référendums. Cela ne va pas dans le sens d'apporter de nouvelles façons de faire dans la consultation des citoyens. Les pétitions et les médias sociaux peuvent partir dans toutes les directions. D'un autre côté, les référendums sont coûteux et nécessitent plusieurs étapes. L'on trouve rassurant que le Ministère demeurera impliqué dans le processus participatif afin de garder un contrôle.

Relativement à la nature du processus participatif, Monsieur Rousseau explique qu'un projet de règlement permettra d'abolir le référendum. Dans le cadre d'un processus participatif, les citoyens seraient consultés en amont d'un projet, mais lors des décisions du conseil municipal, mais n'auraient plus le pouvoir de renverser les décisions du conseil municipal ».

La discussion inhérente à cette question met en lumière plusieurs éléments comparatifs, avantageux et désavantageux, par rapport au référendum et au processus participatif de la consultation publique. Parmi ces points, se trouvent par exemple la lourdeur du processus participatif et son aspect non contraignant pour une municipalité. Ce processus pourrait cependant permettre d'être plus démocratique et offre une approche d'égal à égal pour une consultation et une implication plus effective des citoyens.

Le référendum quant à lui nécessite un projet déjà établi ce qui est plus restreignant et coûteux ultimement. Il présente également un certain risque de n'intéresser que les parties concernées alors qu'une autre portion de la population risque de rester à l'écart, non informée. Une formule de consultation publique évitant les conflits entre opposants serait à privilégier.

Monsieur Rousseau précise quelques exemples de projets de réduction de GES qui pourraient rencontrer une opposition : projets de densification, d'extension du périmètre urbain et de multi-logements.

Quatrième question – Que pensez-vous de la démarche de la Ville de Magog par rapport à votre contexte et aux enjeux de votre propre municipalité ou de votre MRC? En d'autres termes, quels éléments et quelles actions seraient transposables dans votre milieu d'après vous pour améliorer votre bilan de gaz à effet de serre?

Cette section fait référence à la présentation de la Ville de Magog sur le Plan d'action en vue de la réduction des GES suite à [l'inventaire des émissions de gaz à effet de serre de la Ville de Magog](#).

Les participants font valoir qu'il ne faut pas traiter seulement l'aspect économique, mais également inclure le volet santé et environnement, en apportant un aspect positif en axant sur le milieu de vie. Une participante explique qu'il est difficile de faire adopter au conseil municipal des mesures de réduction de GES, sans les intégrer concrètement dans des politiques municipales, telles que la politique familiale, par exemple.

Monsieur Rousseau demande aux conférenciers s'ils auraient des éléments à ajouter en lien avec la quatrième question. Monsieur Lafortune souhaite rappeler que le programme Climat-Municipalité comporte deux volets, le premier portant sur les projets de réduction d'émissions de GES par les inventaires d'émissions de GES. Le second volet portant sur l'adaptation est relativement est nouveau. Ce sont surtout de grandes villes qui ont réalisé un plan d'adaptation aux changements climatiques. Des démarches sont actuellement en cours pour adapter ce volet aux petites municipalités, peut-être en se basant sur les plans de certaines grandes villes et en incluant des aspects concernant les petites municipalités, telles que des mesures de la qualité de l'air.

Monsieur Rousseau demande aux participants s'il y a des actions présentées par la Ville de Magog qui pourraient être adaptées dans leur municipalité. Une municipalité mentionne qu'un comité environnement a été formé afin d'élaborer une politique environnementale incluant un plan d'action afin de faire des mesures directes. Il est important d'inclure dans le plan des enjeux qui concernent directement les citoyens, qui touchent tout le monde.

VOLET INSTITUTIONNEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

Conférencier : Claude Handfield, directeur division ingénierie, Service des immeubles, Université de Sherbrooke



Diplômé en 1988 de l'École Polytechnique en mécanique de bâtiment, Claude Handfield est directeur de la Division Ingénierie au service des immeubles à l'Université de Sherbrooke.

Après avoir occupé des postes de directeur de projets dans le génie-conseil et dans le réseau de la santé, il travaille à l'U de S notamment dans le domaine de l'efficacité énergétique depuis maintenant 15 ans.

Il a été responsable de l'optimisation du réseau centralisé d'eau réfrigéré et de l'implantation de la récupération de chaleur par thermopompe décentralisée, ce qui a permis à l'Université d'être admise au sein du très sélect réseau Écolectrique d'Hydro-Québec en 2009 et d'être sélectionnée comme membre Élite du même réseau en 2014. Ces projets ont également contribué à la forte réduction des GES qu'a connus l'Université de Sherbrooke depuis 2003.

[Pour consulter la présentation de Claude Handfield.](#)

ATELIER

Animé par Éric Le Couédic, Association québécoise pour la maîtrise de l'énergie

Modérateur et secrétaire : Jérémy Parent (CREE)



Éric Le Couédic possède une équivalence de maîtrise dans les systèmes énergétiques de l'Université de Perpignan en France. Il possède plus de douze années d'expérience dans les équipements reliés à la production thermique et à la récupération d'énergie.

Il a développé une expertise dans la gestion de projets et le développement de technologies en lien avec l'environnement, la cogénération, l'incinération, les échangeurs de chaleur et les groupes frigorifiques. Éric Le Couédic travaille actuellement comme directeur, démarche d'accompagnement industriel en efficacité énergétique pour l'AQME.

Présences à l'atelier :

Marco Lemay, Chargé de projet en développement durable - CIUSS de l'Estrie - CHUS

Armand Paré, Président SkySep, Trésorier au CREE et délégué du COGESAF

Donovan Faraoni, Étudiant – Bishop's College School

Virginie Lafontaine, Chargée de projet - ADDERE Service-Conseil

Mikael Auger, Directeur des ventes - E2 Métrix

Première question – Selon vous, comment amorcer une démarche d'efficacité énergétique et de réduction de GES selon la réalité de son entreprise/institution? Quels sont selon vous les indispensables de la démarche?

Les discussions ont fait ressortir que les éléments suivants sont indispensables pour amorcer une démarche d'efficacité énergétique et de réduction de GES :

- **L'importance d'un porteur de dossiers**
 - Il a été soulevé que les projets ne fonctionnent que lorsqu'il y a un individu qui fait office de porteur de dossiers. L'exemple d'une personne qui quitte son poste et qui laisse un vide dans l'administration a été mentionné.
- **L'éternelle nécessité de sensibiliser**
 - Durant les discussions, l'expression « l'intelligence client » a été soulevée. Celle-ci signifie d'informer les personnes avec qui ont fait affaire afin de leur faire comprendre les raisons de la démarche et d'ainsi les inviter à y prendre part. Ce principe s'applique aussi à l'intérieur d'une entreprise, où la sensibilisation des employés et des décideurs est essentielle.
- **Le désir de changement**
 - Les participants s'entendent tous pour dire qu'un désir de changement est nécessaire pour toute sorte d'action, particulièrement lorsqu'il s'agit d'investissement de temps et d'argent dans une telle démarche.
- **Démontrer l'efficacité de la démarche**
 - « Personne ne veut être le cobaye de l'autre ». En entreprise, le nerf de la guerre, c'est l'argent. Un lancement et une démonstration de l'efficacité de la démarche sont nécessaires pour lancer le mouvement et inciter les ICI à investir.

Deuxième question – Qu’est-ce que la démarche de l’Université de Sherbrooke vous inspire, quelles sont les mesures qui pourraient être reproductibles au sein de votre entreprise/institution?

La démarche de l’Université de Sherbrooke (UdeS) est exemplaire. On s’attend à une telle démarche par la nature de l’UdeS puisque celle-ci est une leader dans son domaine. Ce qui est ressorti des discussions, c’est la capacité de compilation de données effectuée par l’UdeS. Ces données sont une source indispensable d’informations sur le rendement de la démarche, ce qui leur permet de présenter des résultats concrets. Il a été soulevé que la partie « compilation de données » était souvent laissée de côté dans les entreprises, ce qui est néfaste pour le suivi et la motivation à investir davantage, si tel est le cas.

Troisième question – Quels sont les changements concrets sur lesquels vous pouvez agir dès maintenant ou prochainement dans l’optique d’améliorer l’efficacité énergétique de votre entreprise/institution? Quelles sont les actions que vous allez entreprendre dans vos secteurs d’activités? (Le but étant de se fixer des objectifs réalistes et atteignables)

- Virginie Lafontaine de la firme ADDERE Services-conseils s’engage à amener le point de l’efficacité énergétique dans la démarche de développement durable. Présentement, ce n’est pas systématique.
- Armand Paré s’engage à ajouter ou à insister sur l’efficacité énergétique lors de la vente d’équipement afin de sensibiliser ses clients.
- Mikael Auger s’engage à réduire le transport de ses produits et composantes et amener l’efficacité énergétique dans ses discussions avec ses clients. Il souhaite aussi quantifier l’efficacité de ses systèmes pour influencer ses clients.
- Donovan Faraoni s’engage à continuer la sensibilisation des autres étudiants de son école.
- Marco Lemay s’engage à comptabiliser les économies en efficacité énergétique, à sensibiliser les gestionnaires du CHUS et à assurer les suivis nécessaires.

Autres faits :

L’utilisation de la police GARAMOND permet d’économiser 20 % de notre consommation d’encre lors des impressions.

Donovan Faraoni est un étudiant de Bishop’s College School. Il construit des panneaux solaires dans son sous-sol avec des matériaux recyclés. Nul besoin de laboratoire. Aussi, il a travaillé la mise sur pied d’un projet de réduction de la consommation de papier pour l’ensemble de l’école lors de l’année dernière, ce qui lui a notamment valu d’être finaliste au Gala des Prix d’excellence en environnement des Cantons-de-l’Est.

VOLET AGRICOLE

Conférencière : Caroline Poirier, Co-propréitaire de la Ferme Croque-Saisons



Caroline est titulaire d'un baccalauréat en agronomie de l'Université McGill.

Co-propréitaire et exploitante de la ferme Croque-Saisons, Caroline est membre du C.A. de la CAPÉ (Coopérative pour l'agriculture de proximité écologique) depuis sa fondation en 2013.

Elle a été conseillère municipale à Lingwick pendant 8 ans.

[Lien vers la présentation de Caroline Poirier.](#)

ATELIER

Animé par Stéphanie Forcier, Conseillère à la vie syndicale, Union des producteurs agricoles -Estrie

Modératrice et secrétaire : Anne-Sophie Demers (CREE)



Stéphanie Forcier cumule plusieurs années d'expérience dans le domaine de l'agriculture. D'abord conseillère aux communications, elle occupe maintenant le poste de conseillère à la vie syndicale, pour la Fédération de l'UPA-Estrie. Elle agit également à titre de répondante en formation agricole auprès du Collectif régional en formation agricole de l'Estrie.

Présences à l'atelier :

Ermin Menkovic, conseiller - MAPAQ

Diana Guerra, Agente de développement - Réseau des entreprises d'économie sociale

Danielle Giroux, Directrice générale - Club Agroenvironnemental

Caroline Poirier, Co-propréitaire, Ferme Croque-Saisons

Marie-Claude Bernard, Coordonnatrice de projet Ressources naturelles - MRC de Coaticook

Katherine Gouin, Agente de développement - Corporation de développement socio-économique de St-Camille

Stéphanie Durand, Agronome - Club agroenvironnemental de l'Estrée

Brigitte Blais, Conseillère en projets sobres en carbone - C. Terre-à-Terre

Première question – Selon vous, quelles sont les activités du secteur agricole qui ont pour effet de capter du carbone et donc de contribuer d’emblée à la réduction des gaz à effet de serre?

- Selon le protocole no3 du gouvernement, la captation du méthane des fosses à lisier est la seule mesure reconnue en crédits GES au niveau agroenvironnemental;
- La régénération des sols;
- Les cultures de couverture intercalaires;
- Changement dans l’alimentation des ruminants;
- Au niveau du consommateur : s’alimenter en fonction des saisons afin de favoriser les circuits courts;
- Établir des brise-vents et des bandes riveraines;
- Conserver les terres en prairies sans les retourner;
- Favoriser la technologie de précision pour les machineries.

L’Estrie est davantage un secteur de production alimentaire que d’élevage, donc elle émet moins de GES par ses prairies. Par contre, on remarque de plus en plus une concentration de grosses fermes qui vont vers le marché de grains. Cette culture est plus payante, mais elle émet plus de GES en comparaison des terres de pâturage en foin. Il faudrait étudier et avoir de l’information sur les bénéfices de moins travailler la terre avec de la machinerie qui consomme des combustibles fossiles. L’information doit être disponible et diffusée si on souhaite que les producteurs fassent la transition.

La meilleure méthode serait de faire des projets avec quelques producteurs chefs de file qui pourront par la suite convaincre leurs pairs.

Deuxième question – Il existe plusieurs mesures agricoles qui ont un effet bénéfique dans la lutte aux changements climatiques, soit en captant directement les GES, soit en réduisant les émissions de GES de certaines activités. À court terme, quelles pratiques peuvent être implantées ou changées afin de réduire les GES émis directement par vos activités agricoles ou pour bonifier votre rôle dans la captation du carbone?

- Remettre des terres en pâturage;
- Favoriser la transition des grandes fermes animales vers des plus petites productions;
- Favoriser les pratiques qui permettent la biodiversité des sols;
- Diminuer au maximum les passages de machinerie afin de diminuer l’érosion des sols;

- Mettre en place un programme d'accompagnement par le Club agroenvironnemental pour favoriser les transitions vers les nouvelles pratiques;
- Bonifier le service-conseil à 85% pour toutes les productions, pas seulement biologiques, ce qui aide à s'affranchir des fournisseurs de produits;
- Travailler sur la santé des sols (semi-direct, culture de couverture, diminution du glyphosate, culture intercalaire.

Le meilleur moyen pour favoriser les changements chez les agriculteurs est de travailler avec quelques cas en exemple pour perfectionner ces techniques et par la suite mettre en place un programme de mentorat, car la structure de gouvernance dans le milieu ne favorise pas la prise de risques financiers pour l'innovation. Par exemple, les producteurs se sont rassemblés spontanément sur un groupe « Semi-direct Estrie » qui recense les pratiques, de manières vulgarisées.

Les MRC sont aussi très mobilisées au niveau des PDZA et il faut trouver un fonctionnement afin de faire descendre cette mobilisation sur le terrain, par exemple par des programmes de services collectifs.

Troisième question – À long terme, quel projet collectif ou quelle stratégie collective serait-il essentiel de mettre en place pour réduire les gaz à effet de serre du milieu agricole en Estrie? Et comment?

Tous les acteurs autour de la table s'entendent sur le fait qu'il est essentiel de développer une culture d'innovation dans le monde agricole et que le moyen le plus efficace serait d'encadrer les mesures en agroenvironnement par des protocoles sur la réduction de GES.

De cette façon, des projets structurants comme celui du projet PIVOT dans le secteur de la forêt pourraient être mis en place. Les agriculteurs auraient alors la possibilité de regrouper les initiatives afin de transiger des crédits de réduction. Un projet régional agricole permettrait de mobiliser le secteur sur l'enjeu des GES.

VOLET FORESTIER

Conférencier : Guillaume Nadeau, Directeur des communications, Ecotierra



Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires et avec plus de 15 ans d'expérience en communication et gestion de projet, Guillaume a joint l'équipe d'ECOTIERRA en 2013 à titre de directeur des communications afin de développer et faire la promotion de la marque ECOTIERRA au Canada et dans le monde.

Ayant travaillé pour certaines des plus grandes agences de publicité du Québec et ayant voyagé beaucoup dans les pays d'Amérique du Sud, Guillaume Nadeau a développé ses habiletés à travailler dans un contexte pluriculturel afin de développer des outils de communication adaptés à la réalité des différents pays où l'entreprise travaille.

[Pour consulter la présentation de Guillaume Nadeau.](#)

ATELIER

Animé par Jean-Paul Gendron, Président de l'Agence de mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie

Modératrice et secrétaire : Jacinthe Caron (CREE)



M. Gendron est président du Groupe de mobilisation des bois de l'Estrie et président de l'Agence de Mise en valeur de la forêt privée de l'Estrie.

Géographe de formation, Jean-Paul Gendron a été directeur régional de l'Office de planification et de développement du Québec (OPDQ) dans le Bas-Saint-Laurent pendant sept ans, puis en Estrie de 1986 à 1991. Par la suite, il est devenu sous-ministre adjoint au développement des régions en Estrie jusqu'en 1996. Depuis 45 ans, il poursuit ses implications au sein d'une multitude d'organismes et de comités forestiers et environnementaux, incluant le comité de citoyens qui a mené à la création du parc national du Mont-Mégantic en 1994 et la Commission régionale des ressources naturelles et du territoire de l'Estrie.

Présences à l'atelier :

Kathleen Barrette, Directrice des opérations - CO2 Green Tree Remediation inc.
Alexis Achim – Directeur, Centre de recherche sur les matériaux renouvelables, Université Laval
Claude Durocher - Centre de recherche sur les matériaux renouvelables, Université Laval
André Roy, Président - Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec
Martin Larrivée, Directeur général - Syndicat des producteurs forestiers du sud du Québec
Laurier Busque, Président - Société de conservation du corridor naturel de la rivière au Saumon
Sylvain Martineau, Agent de liaison - Fédération des clubs de motoneigistes du Québec
Camille-Antoine Ouimet, Responsable infrastructures et conservation - Parc national du mont Mégantic
Jean-François Morin, Directeur régional intérimaire – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec
Amélie Normand, Directrice générale, Association forestière du sud du Québec
Nicolas Meagher, Directeur général – Aménagement forestier coopératif des Appalaches - Compensation CO2 Québec
Patrick Cartier, Domtar
Dany Senay, Directeur général - Forêt Hereford
Guillaume Nadeau, Directeur des communications - Écotierra (projet forestier PIVOT)

EN INTRODUCTION

Les faits :

- En Estrie, 77 % du territoire est occupé par un couvert forestier.
- Chaque arbre contient environ 50% de carbone solide. Lorsqu'on sait qu'une pièce de bois d'un mètre cube de bois a séquestré une tonne de CO2, il est donc facile d'imaginer le potentiel énorme de capture du carbone de la forêt de l'Estrie.
- En Estrie, il y aurait au total 9200 propriétaires forestiers (de plus de 4 hectares d'un seul tenant) et 40 % de ces propriétaires forestiers disposent d'un plan d'aménagement de leur boisé.
- Une grande majorité des propriétaires effectuent la récolte du bois pour le chauffage alors que moins de 40% des propriétaires effectuent des travaux d'aménagement forestier.

Présentation par Camille-Antoine Ouimet des efforts mis en place par le Parc national du mont Mégantic pour réduire ses émissions de GES. ([Voir document](#))

Par le biais des actions présentées, le Parc devient un modèle dans la gestion plus écologique de ses opérations, ce qui, en plus d'avoir un effet bénéfique sur le milieu (moins de bruits, d'odeurs et réduction des émissions de GES dans un milieu naturel), démontre une cohérence avec les valeurs du Parc qui est appréciée tant par les employés que les clients du Parc.

Première question – Comment mobiliser et sensibiliser l’Estrie en ce qui a trait au rôle important du matériau de bois dans la réduction des GES ?

La forêt séquestre une quantité importante des GES émis dans le milieu. Ainsi, le maintien des activités forestières incluant la production de bois à des fins de consommation peut jouer un rôle important dans la captation des GES.

Tel que démontré notamment dans l’exemple présenté au PNMM, dans le secteur touristique, le matériau bois est prisé dans l’hébergement et l’aménagement d’infrastructures (ponts, mobilier, intérieur de chalets, etc.), tout comme à l’intérieur des bâtiments résidentiels, municipaux, commerciaux ou industriels (planchers de bois franc, armoires, etc.). Bref, les Québécois adorent le bois.

Les préjugés demeurent toutefois par rapport à l’aménagement forestier et l’utilisation du bois comme armature de bâtiments et par rapport à la coupe forestière en tant que telle.

Les discussions ont fait ressortir que les éléments suivants doivent être considérés pour améliorer la reconnaissance du matériau bois dans la lutte aux changements climatiques :

- **Il faut actualiser les connaissances pour bien expliquer le rôle de la forêt (stades de croissance, espèces, conditions, etc.) et de l’utilisation du matériau bois dans la séquestration du carbone (construction en bois, bois d’apparence, ébénisterie, instruments de musique, etc.).**
 - Ainsi, faire reconnaître dans la société québécoise le bois comme un écomatériau, ce qui n’est pas nécessairement acquis, même au Québec ou en Estrie, où l’industrie du bois revêt une importance considérable.
 - Assurer une mise à jour de la Charte du bois
 - Former les ingénieurs en bâtiments sur l’utilisation du bois dans la construction : démontrer le bilan GES (et/ou le cycle de vie) de la construction en bois par rapport aux autres types de matériaux (ex. béton)
 - Sensibiliser davantage les décideurs et la population sur les avantages du bois, mais aussi sur sa provenance et son exploitation.
 - Développer la culture forestière, ce qui avait été souhaité par le biais des démarcheurs bois.
- **Il faudrait un protocole sur la construction en bois pour l’inclure dans le marché volontaire du carbone.**

Deuxième question – Les cas exposés (le projet forestier Pivot, les mesures de réduction de GES du PNMM et la promotion du matériau bois) ont présenté diverses opportunités de réduire et de capter les GES grâce aux activités forestières. Quelles pratiques peuvent être adoptées plus largement par le secteur forestier pour contribuer à la lutte aux changements climatiques?

- L'achat local ! Le bois du Québec, le papier du Québec. Ce sont des produits disponibles ici, facilement et à prix compétitif.
- Les intervenants publics devraient avoir des normes à respecter en termes d'utilisation du bois local dans leurs infrastructures.
- Documenter la captation du carbone dans le bois, à travers l'ensemble du cycle de vie.
 - S'assurer que les données sont justes, rigoureuses et approuvées par le milieu afin d'éviter les débats et garder le focus sur l'objectif d'informer correctement les parties prenantes.
 - Les pratiques sylvicoles évoluent rapidement et les mythes persistent vu le manque de communication avec le public.
 - À l'instar du « bio », documenter adéquatement les avantages de l'aménagement forestier durable et des écomatériaux.

Troisième question – Quels sont les leviers clés du secteur forestier pour mettre en place ces mesures de réduction des gaz à effet de serre en Estrie ? Quelle stratégie adoptée en ce sens ?

- **L'éducation** à l'utilisation du matériau bois
 - Documenter, chiffrer, incorporer dans la bourse du carbone
- **La reconnaissance du bois comme écomatériau**
 - Une augmentation de l'exposition médiatique du matériau bois aurait certainement un effet bénéfique. **Les acteurs de la lutte aux changements climatiques peuvent agir en ce sens. (ex. feu la Coalition bois Québec)**
- **L'appropriation politique** du bois comme héritage québécois, matériau noble.
 - Le secteur touristique très axé sur le plein air pourrait davantage promouvoir la forêt dans son ensemble
- **La reconnaissance du métier de forestier** dans la société. « Quand la foresterie sera noble, le métier de forestier aura aussi toute sa noblesse ».

Autres éléments abordés :

L'adaptation de l'aménagement forestier aux changements climatiques. Le surdimensionnement des ponceaux a ses limites. Avec les changements des régimes de précipitations, un ensemble des pratiques doit être revu.

CONCLUSION

Les ateliers de l'après-midi et la mobilisation de chaque secteur d'activités a pour but d'identifier de nouvelles pistes prioritaires d'actions pour l'Estrie.

Bien que le transport n'ait pas été au centre des discussions lors du forum, le CREE travaille actuellement sur l'enjeu global de la mobilité par l'entremise de son projet de plateforme Embarque Estrie!

L'objectif de ce forum était de cibler d'autres projets structurants à fort potentiel de réduction de GES pour l'ensemble des secteurs.

Le CREE s'assurera de porter le message au sein des espaces de discussion, de cocréation et des tables régionales auxquels il est amené à participer.

L'événement du 23 mars 2018 a émis 0,91 tonne de CO₂ en raison du déplacement des 65 participants. Les 4 000 km parcourus pour assister au Forum représentent une compensation totale de cinq arbres et a été effectuée auprès de [Compensation CO₂ Québec](#).

KIOSQUE PRÉSENT

Centre de recherche sur les matériaux renouvelables

Le Centre de recherche sur les matériaux renouvelables (CRMR) a pour mission de soutenir la recherche et la formation pour une utilisation responsable de la ressource forestière et autres fibres lignocellulosiques afin de répondre aux besoins actuels et futurs de notre société en tenant compte des enjeux environnementaux et économiques.

Le CRMR est un regroupement stratégique composé de chercheurs provenant de quatre universités (UQAC, UQTR, UQAT et U. Laval), de quatre cégeps (Abitibi-Témiscamingue, Rimouski, Trois-Rivières et Victoriaville), de FPIInnovations et Cecobois, ainsi que des Ministères des Ressources naturelles du Canada et des Forêts, de la Faune et des Parcs du Québec.



Sur la photo : Claude Durocher et Alexis Achim, Directeur du CRMR
Téléphone: (418) 656-2131 poste 6113
alexis.achim@sbf.ulaval.ca

Source : <https://www.materiauxrenouvelables.ca/>

MERCI À NOS FOURNISSEURS



Au cocktail de fermeture, la dégustation de bières locales est animée par [Bières dépôt au Vent du Nord](#). En plus d'offrir à l'Estrie une vaste sélection de bières de microbrasseries québécoises, Bières dépôt au Vent du Nord offre des services événementiels, des conseillers spécialisés et des dégustations à domicile et en entreprise.



Le diner, presque entièrement végétarien, est préparé par le [CÉPOP](#), un organisme à but non lucratif qui vise à soutenir l'intégration sociale et la participation citoyenne des adultes à travers des projets d'éducation et d'entrepreneuriat social relatif au jardinage comestible et à l'alimentation.



Les cadeaux des conférenciers et des animateurs proviennent de [Spherebrooke](#), une entreprise locale qui offre plusieurs produits naturels et écologiques tels que des diffuseurs d'arômes et d'huiles essentielles, des parfums d'ambiance inspirés de la nature, des potagers futés d'intérieur, les produits naturels certifiés Phytosolution et les produits biologiques « Les Mielles ».



Le café, certifié biologique et équitable, provient de [Umano](#), qui se spécialise depuis plusieurs années dans l'achat de produits fins pour la plupart issus de l'agriculture biologique et du commerce équitable. Umano offre une sélection des meilleurs cafés, épices, thés, sucres, fruits séchés, importés par des compagnies québécoises et canadiennes.

Du café a également été offert par **Yvan Couture Traiteur** qui offre aussi un service clé en main pour des réceptions de tout genre.

Yvan Couture
Yvancouture20@gmail.com
819-580-6697

Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques est fier de soutenir l'initiative *Par notre propre énergie*, un projet financé par le Fonds vert, dans le cadre du Plan d'action 2013-2020 sur les changements climatiques.

